

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**2 FEVRIER 2017**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Contrat de bassin des  
plaines et coteaux de la  
Seine centrale urbaine –  
projets 2017**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 3 février 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 3 février 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 3 février 2017

Pour le Maire,  
Par déléguation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRANQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix sept, le 2 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 26 janvier deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur JOUSSE à Monsieur LAMY  
Madame AGUINET à Madame de CIDRAC

**Etait absente :**

Madame ROULY

**Secrétaire de séance :**

Madame MACE

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20170202-17-A-13-DE  
Date de télétransmission : 03/02/2017  
Date de réception préfecture : 03/02/2017

**N° DE DOSSIER** : 17 A 13

**OBJET** : CONTRAT DE BASSIN DES PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE  
URBAINE – PROJETS 2017

**RAPPORTEUR** : Madame MACE

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat de Bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2014-2018, que la Ville a signé le 17 juin 2014.

Pour mémoire, le contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine s'articule autour de 4 enjeux :

- Restaurer les milieux aquatiques et la continuité écologique (enjeu A)
- Reconquérir la qualité des eaux et protéger la ressource en eau (enjeu B)
- Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements (enjeu C)
- Se réappropriier la Seine et ses affluents (enjeu D)

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de 2017 les projets d'un montant total de 2 845 800 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour 2017, la Ville a programmé ses actions autour de :

- Enjeu B : la deuxième tranche des travaux issus du diagnostic du réseau d'assainissement, un audit et des acquisitions liés au sujet « zéro pesticide » et la mise en place de séparateurs de graisse pour la restauration scolaire,
- Enjeu C : les études et travaux pour l'aménagement de jardins familiaux, l'installation de cuves de rétention d'eau et de toitures végétalisées du groupe scolaire Marie Curie,
- Enjeu D : des campagnes de sensibilisation

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les projets tels qu'annexés à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

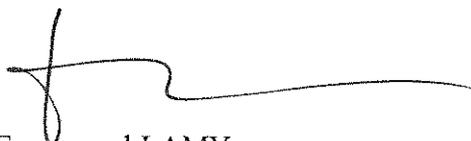
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les projets tels qu'annexés à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour la réalisation des études et des travaux listés sur le tableau annexé et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine, les subventions correspondantes à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.

Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye



# Ville de Saint-Germain-en-Laye

## Contrat de Bassin Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine - Tranche 2017

Titre de l'action	Justificatif de l'enjeu	Enjeu	Petit descriptif de l'action	2017
Opération "zero pesticide	Depuis 2008, les pesticides ont été supprimés sur les trottoirs, à l'exception du secteur sauvegardé et des cimetières. Les pesticides sont donc supprimés à hauteur de 85 %. En compensation des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie.	B	Acquisition de débroussailleuses avec brosse pour le désherbage mécanique. A regrouper en 1 seul projet	10 000 €
Opération "zero pesticide	Audit des pratiques, plan de formation et plan de communication et plan de gestion différencié	B	Audits	40 000 €
reconquérir la qualité des eaux	Réduire les rejets et prévenir les pollutions	B	mise en place de séparateur à graisses pour la restauration scolaire	12 000 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement rue du Général Leclerc	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 599 m d'ovoïde T 100	870 000 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement bld Liszt	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 457 m de collecteur phi 500	140 000 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement rue Saint Louis	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 162 m d'ovoïde T 160	190 000 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement rue de Tourville	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 526 m de collecteur phi 300	250 000 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement rue Ecuysers / Timsit	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 135 m de collecteur d'ovoïde T 140	325 800 €
Réhabilitataion du réseau d'assainissement rue St Pierre / Du Gast	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel- Améliorer l'hydraulicité des ouvrages-Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 225 m de collecteur d'ovoïde T 140 et de 100 m de collecteur phi 300	550 000 €
Améliorer la gestion des eaux pluviales	Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements	C	Mise en œuvre de cuve de rétention d'eau pluviale pour réutilisation et noue paysagère de l'école Marie Curie	162 000 €
Améliorer la gestion des eaux pluviales	Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements	C	restructuration de locaux scolaires avec mise en œuvre de terrasses végétalisées école Marie Curie	131 000 €
programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Assistance des foyers pour développer la récupération des eaux de pluie.	C	Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pouvant être connectés sur les gouttières.	2 000 €
Etudes Jardins potagers	Gestion écologique des eaux pluviales  Enjeu social Requalification d'espaces en friche	Enjeu C Objectif 1 : développer la gestion des eaux pluviales Objectif 2 : aménager en cohérence avec le cycle naturel de l'eau	aménagement de jardins potagers avec gestion écologique des eaux pluviales (infiltration, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage...) les parties partiellement perméables aujourd'hui deviendront totalement perméables à terme. Ce projet jouera sur la gestion écologique des EP (noues, cuves de rétention d'arrosage) et favorisera la biodiversité	50 000 €
Travaux Jardins potagers			aménagement des jardins potagers selon les cahier des charges défini suite aux études	100 000 €
Programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Animations et campagnes d'informations visant à la promotion de la récupération des eaux de pluie.	D	Organisation des manifestations et impression de supports de communication.	5 000 €
Journée cadre de vie	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	3 000 €
Communication jardins potagers sous viaduc	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	5 000 €

<b>TOTAL</b>	<b>2 845 800 €</b>
--------------	--------------------



CONTRAT DE  
**bassin**

Total pour chacun des enjeux	
A	- €
B	2 387 800 €
C	445 000 €
D	13 000 €
<b>Total</b>	<b>2 845 800 €</b>